L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 11 JUILLET 1888.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE—Un jeune homme ne craignant pas le travail demande un emploi quelconque. Il parle quatre langues et est prêt à faire quoi que ce soit. Recommandations et sécurité satisfaisantes seront données. Adresser par lettres: "Beto", à l'Abeille. 30juin—1m

A VENDRE.

A VENDRE—Grocerie et buvette bien situées et bonne clientèle. Adressez à Smith Bros & Co. 8 juil—1f

A VENDRE—Une buvette (bar-room) de 1re classe, coin Poydras et Baronne. 4juil—1sem

LE meilleur Gasoline au dessous du prix coûtant pour lampes et stoves à vapeur, livré à 10 cents le gallon par J. J. Paquette, 49 rue de Chartres. 29 juin—

A VENDRE—chez F. A. Mangin, forgeron, No 73 Ste Anne, barrière en fer, balcons, vérandahs, colonnes, grilles de tombes, portes de caveaux, volets, tentes à mécanique. 17 juin—1m

DEMANDES.

DEMANDE—Deux couples pour la campagne. Salaires $20 et $27 50. Les hommes comme garçons d'écurie et jardiniers et les femmes comme cuisinières pour de petites familles. S'adresser au bureau de placement, 88 Royale. 11 juil—1f

ON demande—Des termiers avec leurs familles pour occuper, sans dépense, une grande habitation. S'adresser à "Farmer", 265 rue St. Mary, N. O. 10juin—

Avis de présentation de Bills.

Mairie de la Nouvelle Orléans, Hôtel de Ville, 9 juin, 1888.

Conformément à l'article 48 de la Constitution avis est par le présent donné qu'une demande sera faite à l'Assemblée Générale de la Louisiane, pour le rappel de la loi 14 de 1877, et pour la remplacer par une loi qui sera conforme aux ordonnances actuelles de la ville de la Nouvelle-Orléans, réglementant l'industrie des vidangeurs.

JOS. A. SHAKSPEARE, Maire.
10 juin—5 f en 30 j

BOYS' BICYCLES,
R. P. Randall,
54 & 56 Baronne.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Vve M. Bourdette contre Emile Barbier.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 10,741—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan au No 230 rue Bayou, entre le Marais dans le Second District de cette ville, le MARDI 17eme jour de juillet 1888, à 11 heures A. M., la propriété décrite comme suit, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en cette bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
6 juil—6 13 17

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Florence L. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 514—Division A—Attendu que William B. Ringrose a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Florence L. Lee, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 juil—11 15 20

Succession de Samuel Fasnacht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 516—Division E—Attendu que John B. Vance administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Fasnacht, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 juil—11 15 20

Succession de Edward H. Reynolds et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 513—Division B—Attendu que Mme Ada Virginia Reynolds a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward H. Reynolds et femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 juil—11 15 20

Succession de M. et Mme Charles Piepenbring.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 517—Division A—Attendu que John B. Vance, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu M. et Mme Charles Piepenbring, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 juil—11 15 20

Succession de Thomas P. May.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 560—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Bernard Rivet, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
4 juil—4 8 13

Succession de Mme Mary Buhler, femme de Charles Gaulon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 24 142—Division B—Attendu que Edmond Gaulon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Buhler, femme de Charles Gaulon, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
4 juillet—4 8 13

Succession de Mme Charles E. Dubreuil.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23 631—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Forrestier Dubreuil, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 juil—3. 8. 12

Succession de Mme M. B. Mollien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23 766—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Felix Mollien, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
4 juil—4 8 13

Succession de Dennis Spellman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23 467—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Margaret Spellman, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 juil—6. 11. 15.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—JE CERTIFIE PAR CECI que le 28me jour de juin 1888, un jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-après conçue dans les termes suivants, à savoir: Mme Régina Aronstein, femme, etc., vs son mari—No 21 323, Division [illegible]. Sur motion de W. O. Hart, Esq., avocat pour la plaignante, et en présentant dûment la preuve à l'appui de sa demande, la loi et les témoignages étant en faveur de la dite plaignante, il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut entré le 25 juin 1888 soit maintenant confirmé et rendu final, et conformément à cela qu'il y ait jugement en faveur de Mme Régina Aronstein, veuve par un premier mariage de Solomon Levy et par un second mariage de Jacob Simons, et contre le dit Jacob Simons, son mari, décrétant une séparation de propriété entre eux et laissant à celle là le contrôle de sa propriété personnelle. Les frais devant être payés par le défendeur.
Jugement rendu le 28 juin 1888.
Jugement signé le 3 juillet 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
En témoignage de quoi j'ai signé et apposé le sceau de la dite cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 3me jour de juillet, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-huit.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6juil—3f en 30 jours

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi annuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 7 AOUT 1888.

GROS LOT:
$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000		100,000
1 Lot de	50,000		50,000
1 Lot de	25,000		25,000
2 Lots de	10,000		20,000
5 Lots de	5,000		25,000
25 Lots de	1,000		25,000
100 Lots de	500		50,000
200 Lots de	300		60,000
500 Lots de	200		100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit		$50,000
100 Lots de $300,		30,000
100 Lots de $200,		20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		$99,900
999 Lots de $100,		99,900

3,134 Lots se montant à $1,054,800

NOTE.—Les billets gagnant des lots capitaux n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.
Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Michael T. Carroll vs H. H. Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24,432—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 11 août 1888, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre situé dans le quatrième district de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, dans l'îlet borné par les rues St-Patrick, Harmony, St-David et Septième mesurant, au pied américain, trente-six pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Septième sur une profondeur de cent un pieds six pouces. La dite portion de terre est composée du lot original No 19 et une partie du lot No 18, îlet No 307.
Acquis par le défendeur du plaignant dans cette affaire par acte pardevant Paul Reusch, notaire, le 14 juin 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1° Au comptant le montant de la réclamation du plaignant maintenant due, la somme de deux cents dollars ($200) avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du 14 juin 1886 jusqu'au paiement final, 5 pour cent sur le montant de la réclamation et les intérêts pour honoraires d'avocat, quatre dollars ($4,00) frais de copie de l'acte, les frais et charges du procès et la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.
2° L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du montant de son enchère) le paiement d'un certain billet pour la somme de cent cinquante dollars ($150), tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, en date du 14 juin 1886, et payable trois ans après date et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir de la date jusqu'au paiement final, et garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la dite propriété, concurremment avec la réclamation du plaignant, l'acquéreur assumera toutes les obligations, etc., de l'acte original passé pardevant le dit notaire, Paul Reusch, le 14 juin 1886.
3° Et le reste du prix de son adjudication, s'il y a, comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juil—10 17 24 31—7 11 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edward Toby vs A. S. Armstrong.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 24,336—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 août 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Cinq lots de terre, situés dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet No 606, lequel est borné par les rues Montégut, Robertson, Villeré et Félicianas, et désignés comme lots Nos 7, 8, 9, 10 et 11 et mesurant chaque trente-et-un pieds de face à la rue Montégut, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent trente-huit pieds six pouces et quatre lignes; le lot No onze formant le coin des rues Montégut et Robertson, le tout d'après un plan par De Armas, sous voyer de la ville, le 9 janvier 1884, et annexé à un acte pardevant Andry, notaire en cette ville, le 29 juin 1885.
Ensemble avec les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies et privilèges y appartenant.
Lesquels dits lots de terre ont été achetés par le défendeur de N. A. Lucas, d'après un acte passé pardevant John R. Légier, notaire public, le 1er février 1887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
10 juil—10 17 24 31—août 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriétés de valeur sur la rue du Canal et ailleurs, à un long crédit.

Succession de Edward S. Wurzburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,937. En vertu d'un ordre de vente daté du 1er juin 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Alley dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Basin, Burgundy, Bienville et Dorgenois, désignés comme lots numéros treize et quatorze, sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme plan numéro 77 dans le livre de plan No 2. Le lot numéro treize mesure vingt-quatre pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Canal, quatre-vingt-dix-huit pieds onze pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et quatre lignes sur le côté du lot numéro quatorze et cent soixante-neuf pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur le côté vers la rue Broad et le lot numéro quatorze mesure vingt-six pieds de face à la dite rue Canal sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.
2° Une certaine portion de terre triangulaire, ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans l'îlet numéro 508, borné par les rues St Louis, Scott, Conti et Cortez, dans le Deuxième District de cette ville formant l'encoignure des rues St Louis et Scott et mesurant conformément au dit plan fait par Arthur de Armas, député-voyer de ville, en date du 9 juin 1888 et déposé au bureau du Shérif Civil, deux cent trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St Louis cent quarante trois pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Scott et dans le fond deux cent soixante-onze pieds huit pouces et une ligne sur une ligne oblique et conformément au dit plan est subdivisé en cinq lots de divers mesurements irréguliers.
Conditions—Pour chacune des propriétés un quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste en un crédit de un, deux et trois ans en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque avec privilège et lien de vendeur pour la propriété particulière pour laquelle les dits billets ont été donnés avec les clauses usuelles de garanties de non aliénation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat que les actes de vente doivent contenir et les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues pour la présente année 1888, en sus du prix du montant de leurs enchères sur chacune des dites propriétés.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12juin—12.19.26—3,10,14juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr C. H. Tebault vs. F. J. Knapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,013—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un seizième indivise d'un lot de terre avec les bâtisses et améliorations connu comme No 147 rue Canal, étant le troisième magasin du coin Bourbon, mesurant plus ou moins 22 pieds 4 pouces de face à la rue Canal sur 85 pieds 4 pouces de profondeur dans l'îlet borné par les rues Canal, Bourbon Dauphine et Douane.
Saisi dans l'affaire ci-dessus comme l'intérêt de Frederick J. Knapp, défendeur.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 juin—19.26—juil 3,10,17,21

AVIS AUX CREANCIERS.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 24,518—Mme Elisabeth Becker vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de la pétitionnaire Mme Vve Elisabeth Becker soit et est acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Chas. T. Soniat, notaire en cette ville, le MARDI, 24me jour de juillet 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1888.
Signé: A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
11juil—3fan24 juil

L'Etat ex rel. A. Brittin et als. Consolidé vs. la Ville de la Nlle-Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 14,004.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Richard F. Harrison, receveur de la Metropolitan Police Tax Fund, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3juil—3,8,12

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Chas. C. Landry vs ses créanciers—No 24,439—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles C. Landry est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant Ben Ory, notaire, le 11me jour de juillet 1888, à 11 h. a. m., dans le but d'élire un syndic et que les sujets concernant cette pétition soient soumises, et considérés par les mêmes et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 27 juin 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
28 juin—3f au 21 juil

ÉTAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 29ème jour de mai 1888, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants: Alice B. Wolf vs Mathias W. Solomon, son mari,—No 23,516—Sur motion de Jos. N. Wolfson, avocat de la plaignante et sur la production en cour de la preuve de la demande de la plaignante.
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu contre le défendeur, le 27 mars [illegible] soit maintenant confirmé et déclaré final et en conséquence le jugement de séparation de biens et la dissolution de la communauté d'acquêts et gains existant apparavant entre eux soit rendu en faveur de la plaignante, Mme Alice B. Wolf et contre Mathias W. Solomon son mari et condamnant le dit défendeur à payer à la plaignante la somme de trois mille piastres et les frais avec la reconnaissance des droits et privilèges de la plaignante sur la propriété du défendeur.
Jugement rendu le 29 mai 1888.
Jugement signé le 5 juin 1888.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce huitième jour de juin en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-huit.
E. A. LUMINAIS Greffier.
10 juin—4 f en 30 j.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un immense lot de Cartes à jouer.

Reuben H. Crane vs. John L. Bennage.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,821—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le JEUDI, 19 juillet 1888, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
A mon entrepôt rue Ste. Anne, entre Royale et Chartres, environ 30 grosses (plus ou moins) de cartes à jouer extra fines et de belle qualité, d'après l'inventaire, par lots à la convenance des acheteurs.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
7juil—7 11 14 19.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Tout le contenu, tous les biens, etc., collectivement et séparément, de l'ENTERPRISE STEAM SASH, BLIND, DOOR AND MOULDING FACTORY, avec les chantiers de bois, animaux de trait, actions, termes non expirés de baux de valeur,

Dans l'affaire de Philip W. Sherwood contre ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23,841—En vertu d'un ordre de vente, en date du 29 juin 1888, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai MERCREDI, 18 juillet 1888, à 11 heures du matin, à la vente à l'encan des propriétés suivantes:

Sur les lieux, Nos 171 à 181 rue St-Louis, coin Franklin—

1° Toute la propriété, les machines pour travailler le bois, les chaudières à vapeur, machines, guides de la force motrice, pompes, arbres de couche, machine à couper les vis et les lattes, pierres à repasser à l'émeri, poulies, courroies de transmission, outils, ustensiles, modèles, plans, objets fabriqués, bois brut et travaillé, quincailleries, peintures, huiles, verrerie, meubles de bureau, etc., contenus dans les bâtisses, sur l'îlet borné par les rues Toulouse, St-Louis, Bassin et Franklin, en cette ville; aussi, les animaux de trait (un cheval et un mulet), wagon, charrette, buggy et harnais sur les lieux; en un mot tout ce qui constitue le fonds de l'établissement connu sous le nom de Enterprise steam sash, blind, door and moulding factory and lumber yards.
Et ce qui se trouve sur les lieux et dans l'entrepôt No 87 rue Franklin, et sur le Vieux Bassin, aussi bien que sur le trottoir et le terrain neutre dans le voisinage.
Le stock manufacturé comprend, un lot considérable de châssis, portes, persiennes, noyaux d'escalier, manteaux de cheminée, balustrades, ornements en bois.
Les meubles de bureau se composent d'un coffre fort en fer, de bureaux et pupitres pour écrire, des chaises, etc.
Le tout ci-dessus conformément à un inventaire détaillé déposé dans l'affaire ci-dessus.
2° Une action du fonds capital du Mechanics, Lumbermen's and Dealers' Exchange.
3° **Les beaux ci-après décrits pour les termes non expirés respectifs, à savoir:**
A. Le bail de Victor Demoruelle à Abraham Samuels et F. H. West par acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 14 avril 1882, de tout l'îlet de terre et améliorations qui s'y trouvent, compris entre les rues St. Louis, Bassin, Toulouse et Franklin, avec l'exception du bureau et le lot de terre sur lequel le dit bureau est bâti à l'encoignure des rues Toulouse et Franklin et qui mesure vingt deux pieds et demi carrés; le dit bail expire le 13 avril 1892 avec privilège de renouveler avec certaines conditions et le loyer est à raison de **cent cinquante dollars** ($150) par mois en billets qui seront fournis annuellement. L'acquéreur assumera toutes les obligations, etc., du bail original en ce qui concerne l'assurance, réparations, entourage, nettoyage des lieux d'aisances, etc. Tous les détails peuvent être inspectés sur une copie du bail déposé dans l'affaire ci-dessus.
B. Le bail de V. Demoruelle à Samuels sous signature privée en date du 14 avril 1884, de la portion de terre dans l'îlet borné par les rues Bassin, Franklin, Toulouse et St Louis, formant l'encoignure des rues Toulouse et Franklin, mesurant vingt deux pieds carrés. Le loyer du dit local étant à raison de cent dollars ($100) par an, payable vingt cinq dollars à l'expiration de chaque trimestre; le dit bail expire le 13 avril 1892.
C. Le bail de Rocheteau & C. T. Dugazon à Alexander Smith & Co., sous signature privée, en date du 26 juillet 1887, du local No 87 rue Franklin, pour trois ans à partir du 1er octobre 1887 au 30 septembre 1890, à un loyer annuel de quatre vingt seize dollars ($96), payable mensuellement. Une copie des dits deux derniers baux est déposée dans l'affaire ci-dessus et l'acquéreur assumera toutes les obligations, etc. que contiennent les baux.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3juil—3,7 13,18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente pour effectuer un Partage.

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE ST BERNARD.

32ème Cour de District Judiciaire pour la paroisse St-Bernard.

— No 283 —

Jean B. Dauterive et als v. Louise E. Lauté et als.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE à moi adressé par l'Honorable 32ème Cour de District Judiciaire de la Louisiane pour la paroisse St-Bernard, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, aux Abattoirs, en face du bureau du journal intitulé "Le Progrès," rue Esteban entre Levée et Chartres à la station inférieure du City R. R. dans cette paroisse le SAMEDI, 4me jour d'août 1888, à 11 heures a. m., la propriété décrite ci-dessous, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans la paroisse St. Bernard, dans cet Etat, sur la rive gauche du fleuve Mississippi à environ cinq milles plus bas que la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés par les numéros quatre et cinq, sur un plan dressé par A. Hémécourt, voyer, le 27me jour de février 1851, et déposé au bureau du recorder de la dite paroisse St-Bernard, et mesurant, ensemble, vingt cent soixante pieds de face sur le fleuve Mississippi, sur quatre vingts arpents de profondeur, bornés à la partie supérieure par le cimetière National des Etats Unis et à la partie inférieure par la propriété appartenant anciennement à Philippe Marsoudet et la propriété actuelle de Mme Anastasie Konalski. Etant la même propriété acquise par le dit feu Jean Decoudre Dauterive par achat de Mme Catherine Jane Hunter, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell ex notaire à la Nouvelle Orléans le 3me jour de juillet 1878, enregistré au bureau des actions de la dite paroisse St. Bernard, dans le livre No 14, folio 41. Un taureau Jersey et une mule grise.
Sur les termes et conditions suivantes: Pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance du prix d'adjudication à un an de crédit, avec huit pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication, payable en billets de l'acquéreur, divisés par coupons à la convenance des parties en litige, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale, et les clauses usuelles d'assurance, etc., avec la condition et la convention que Joseph Dubuclet Dauterive aura le droit d'enlever de la dite propriété foncière après la vente qui y aura lieu et à ses propres frais, la petite maison et la cuisine qui se trouvent près la ligne inférieure de la dite propriété, ensemble avec les arbres, vignes et arbres fruitiers qui se trouvent autour de la dite maison et plantés par lui. Le taureau et la mule comptant sur les lieux.
E. E. NUNEZ,
Shérif de la paroisse St Bernard.
30 juin—juillet 7, 14, 21, 28—août 4, 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une belle résidence,

Rue St-Joseph, entre St-Charles et Camp, (la rue derrière étant la rue Julia).

Mme E. W. Davidson vs. William Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24,007—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Joseph, St-Charles, Julie et Camp, mesurant vingt quatre pieds de face à la rue St Joseph sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente pieds trois pouces et deux lignes, et désigné comme lot No 5 (cinq) sur un plan dressé par Thomas Petingue, voyer, daté le 21 mars 1845.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 26 juil 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries! Groceries! Groceries!

S. N. Weil & Co. vs. Mlle Anne Keaney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans,—No. 24,282—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après décrits, LUNDI, 16 juillet 1888, à 10:30 heures a. m., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres: Un lot de groceries assorties, vins, liqueurs, etc., d'après un inventaire enregistré à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
6juillet—6,12,14,15.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Machines, Trucks, Skids, Tarpaulins, Meubles de bureau.

Thos. F. Lewis et Robt. K. White vs. Thos. C. Herndon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,928—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le MARDI, 17 juillet 1888, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Au local connu comme le Planters Press rue Annunciation, entre les rues Richard et Market. Une machine, 256 skids, 10 trucks, 33 tarpaulins, 3 marteaux, tous plus ou moins, 1 buckle machine, 1 hand roller, 1 hand punch, 30 pieds de tuyaux, 1 cross cut saw, 1 wrench, stoves, meubles de bureau, divers, etc., tout d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
6 juil—6 10 14 17

Contenu d'une grocerie, meubles de maison, wagon de grocerie avec mulet.

Succession de William Hart,

No. 24,229.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur. Bureau No 5 rue Carondelet—MARDI, 17 juillet 1888, à 10 1/2 heures, au magasin, coin Remparts et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 juillet 1888, il sera vendu à l'encan:
Un lot d'épiceries, meubles de maison, wagon de grocerie avec mulet.
Conditions—Comptant.
6juil—6 14 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

F. L. Fontenot vs. Mme Vve Adolphe Julien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,177.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Remparts, Désiré et Elmire, désigné par le No 4 de l'îlet No 8 d'après une esquisse par De Armas, sous-voyer, datée le 22 mars 1881, annexée à un acte passé le 26 avril 1881, pardevant Chas. T. Soniat, notaire, mesurant trente pieds de face à la rue St-Claude, sur cent trente un pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles, au pied américain. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve.
Etant la même propriété achetée par la défenderesse de Mme J. E. Edwards, acte pardevant Oscar Drouet, notaire, daté le 11 décembre 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26 juil 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr C. H. Tebault vs F. J. Knapp, No 18113, writ contre Mme Rose E. Knapp, épouse de Frédéric J. Knapp et Frank C. Huber sécurité in solido.

Dr C. H. Tebault vs Rose Knapp No 21,891, writ contre Mme Rose Knapp, épouse de Frédéric J. Knapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et la Place Commerciale dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Lots 3, 5 et 6 et 14, 15 et 16 et l'arrière portion des lots 10 et 20 étant en arrière et entre les premiers six lots, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, la rue Hampson, Clinton et Hillery dans le 7me district de cette ville. Les lots 4, 5 et 6 mesurent chacun trente (30) pieds six (6) pouces de face à l'avenue St Charles, par cent vingt-deux (122) pieds de profondeur et les lots 14, 15 et 16 mesurent chacun trente pieds six pouces de face à la rue Hampson sur cent vingt deux pieds de profondeur et l'arrière portion des lots 10 et 20 sont bornées par les lignes de projection des lots 4 et 16 sur le côté le plus près de la rue Hillery et par les lignes de projection des lots 6 et 14 sur le côté de la rue Clinton, le morceau entier ayant quatre-vingt-onze (91) pieds six (6) pouces sur l'avenue St Charles ainsi que sur la rue Hampson et traversant l'îlet d'une rue à l'autre.
2° Les lots 23 et 24 dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Brainard, Joséphine et Jackson, mesurant chacun, vingt sept pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Carondelet sur cent vingt sept pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles avec les améliorations.
3° Le seizième indivise du lot de terre et magasin y bâti, connu comme le No 147, rue du Canal, étant le troisième magasin de l'encoignure Bourbon, dans l'îlet borné par les rues Canal, Bourbon, Douane et Dauphine, et mesurant vingt-deux pieds quatre pouces de face à la rue du Canal sur quatre-vingt-cinq pieds quatre pouces de profondeur, plus ou moins, étant la même propriété acquise par Mme Charlotte Piffet, suivant un acte pardevant Théodore Guyol, notaire le 2 janvier 1860 et légué par elle à Frederick S. et Viola Knapp, maintenant décédés et le dit seizième étant hérité par leur mère, Rose Edmunds Knapp de ses enfants. Toutes les propriétés ci-dessus mentionnées étant les propriétés séparées de Mme Rose Edmunds Knapp, épouse de Frederick J. Knapp.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—26—juil 3 10 17 24 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Greenleaf Andrews.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 23 868—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Trois certains lots de terre, situés dans le faubourg Montreuil près de cette ville, désignés par les numéros quarante, quarante un et quarante deux, conformément à un plan du dit faubourg dressé par J. Pilié alors voyer de cette ville, le 10me jour de juin 1831 et déposé en l'étude de O. De Armas, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent chacun au pied américain, soixante pieds de face à la rue Elmira, entre la rue Clara et le chemin public sur une profondeur de cent vingt pieds. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent.
Ensemble avec soixante dix actions maintenant réduites à soixante six actions du fonds capital de la banque des Citoyens de la Louisiane y attachées. Lesquelles dites propriétés et dessus sont décrites sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, en date du 16 juin 1888 et déposé au bureau du shérif civil de cette paroisse, et mesurant conformément au dit plan comme suit.
Trois certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 175 borné par les rues Elmira, Dauphine, ou Grands Hommes, Congrès et Royale ou Casacalvo, désignés par les numéros quarante, quarante et un et quarante deux. Le dit lot numéro quarante formant une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Elmira et Dauphine.
Les dits lots se touchent et mesurent chacun au pied américain, soixante pieds de face à la rue Elmira sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits lots, et tous les droits, voies et privilèges, etc.
Ensemble avec les dites actions ci-dessus décrites.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant assez pour payer la réclamation du plaignant à savoir, onze cent soixante seize dollars, montant sur le prêt capital, avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er avril 1868, et une autre somme de mille cinquante dollars le montant de la contribution des dites actions du capital avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars, à partir du 1er décembre 1873, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars à partir du 1er décembre 1876, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars à partir du 1er décembre 1877, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1881, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1882, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1883, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1884, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1885, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1886 et tous les frais dans ce procès et les taxes dues sur la dite propriété.
L'acquéreur assumera le reste de la dette du capital hypothécaire non échue, mais sujette à être appelée en vertu de la Charte et des règlements de la Banque des Citoyens de la Louisiane jusqu'à concurrence de la somme de cinq mille quatre cent soixante dollars, et il assumera toutes les obligations des actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de sa Charte et de ses règlements; et le reste, s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Camp Spring Mill Co. vs. William C. Stratton

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 23,540—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—
Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient, situés dans le Sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Live Oak, Bellecastle et Upperline, et désignés comme lots Nos Un, Deux, Trois, Vingt-sept et Vingt-huit de l'îlet No Vingt-quatre sur un plan dressé par W. Roshey, voyer, et déposé au bureau de C. C. Ladreyère, ex-notaire en cette ville, comme plan No Neuf. Les dits lots Nos Un, Deux et Trois sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure américaine trente pieds de face à la rue Live Oak, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Le dit lot numéro un formant l'encoignure des rues Live Oak et Bellecastle, et les dits lots numéros vingt-sept et vingt-huit sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Bellecastle sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26—3 10 14 21 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Eugène Lacoste vs. Henry Alcard.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 24,326—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—
Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St Louis et Toulouse, mesurant, en mesure américaine, vingt cinq pieds de face à la rue des Remparts sur cent vingt-huit pieds onze pouces et demi de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juin—26 juil 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

G. W. Merritt vs Third African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,257—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, situé dans l'îlet borné par les rues Prieur, Roman, Laharpe et Columbus, désigné par le No 6 de l'îlet No 16, d'après un plan par Surgi daté le 12 juin 1844, déposé au bureau de A. Ducatel, notaire public, comme No 5 du livre de plans No 3; le dit lot mesurant 31 pieds 7 1/2 pouces sur la rue Roman sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26 29—3 10 17 21 juil

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le Troisième District.

D'un terrain formant le coin S. E. des rues Espagne et Girod ou Villeré, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Louisiana Homestead Association de la Nouvelle Orléans
vs.
D. L. Depenne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 22,951.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre "D" dans l'îlet portant le numéro municipal cinq cent quinze, borné par les rues Girod, ou Villeré, Urquhart et Espagne et l'avenue Washington, mesurant trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Espagne et cent dix-sept pied de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Girod ou Villeré, formant le coin sud est des rues Espagne et Girod.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 26—juil 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Walter C. Flower vs Louis Fouilla ou Foulat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,439—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Miro, Bienville et Tonti, désigné par le numéro douze, de l'îlet No seize, sur un plan de D'Hémécourt, voyer, en date du 10 juillet 1852, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire. Le dit lot mesure vingt-sept pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Tonti sur une profondeur de cent quarante huit pieds onze pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 juin—20 26—juil 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Firemens' Building Association vs Patrick Finnegan & James O'Malley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 20,310—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 de la rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 août 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville dans l'îlet No 23 "C", borné par les rues Clinton, Burthe, Hillary et Tromblay, sur un plan de Jacob Rothaas, voyer, étant les numéros vingt un et vingt-deux, en date du 16 septembre 1867, déposé en l'étude de William Boswell, ancien notaire, les dits lots mesurant trente pieds de face chacun à la rue Clinton sur une profondeur de cent trente-sept pieds six pouces au pied anglais. Lesquelles dites propriétés ont été acquises par le défendeur James O'Malley de veuve Louis Maillard, par acte pardevant E. Commagère, recorder, en date du 10 septembre 1868, enregistré au bureau de transfert de Jefferson, livre 4 folio 700.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 juil—3 10 17 24 31—août 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic et de shérif d'une propriété améliorée de valeur dans le Deuxième District, dans l'affaire d'Arthur Hauch vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,248—En vertu d'un ordre de vente daté du 26 juin 1888, ordonné dans l'affaire ci-dessus, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et ordonnant la vente de la propriété ci-après décrite, par le soussigné Chas. W. Drown shérif civil de la paroisse d'Orléans et Chas H. Schaefer, syndic des créanciers d'Arthur Hauch conjointement et conformément au dit ordre, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Place Commerciale dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Promenade Carondelet, St Pierre, Rochebiave et Toulouse, et désigné par le numéro [illegible] sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, [illegible] 1871 et annexé à un acte passé le 19 juin 1871 pardevant E. Bouny notaire en cette ville, le dit lot mesurant, au pied américain trente pieds de face à la Promenade Carondelet et à la rue St Pierre sur une profondeur de cent pieds et face sur la rue Rochebiave et vingt huit pieds dix pouces et sept lignes de largeur dans le fond.
2° Quatre lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Promenade Carondelet, St Pierre, Rochebiave et Toulouse, et désignés par les numéros [illegible] sur un plan dressé par Bourgerol, voyer, le 20 décembre 1836, déposé [illegible], le dit lot mesurant [illegible] pieds de face à la rue St Pierre par [illegible].
Le tout conformément au plan [illegible].
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Et Charles H. Schaefer, syndic des créanciers de Arthur Hauch.
27juin—27—3.10.17.24.28juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une Propriété Améliorée connue comme les Nos 994 et 996 rue Magazine, entre les rues Amelia et Antonine.

— Dans l'affaire de —

Henry Meyer vs Mme Cecilia A. Connolly, veuve de James Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,321—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Amelia et Antonine, désigné par le No 10 sur une esquisse faite par J. F. Braun, voyer, daté le 17 juin 1880 et annexé à un acte passé pardevant Bendernagel, notaire, le 11 décembre 1886, d'après lequel plan le dit lot mesure trente-cinq pieds quatre pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent vingt pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.
Acquis par la défenderesse par achat de Henry Meyer, d'après un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, le 28 avril 1887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1° Comptant pour payer, la réclamation du plaignant qui est due, dix neuf quatre cent seize 66 2/3 piastres avec 8 0/0 d'intérêt du 28 avril 1887 jusqu'à paiement, 5 0/0 sur tout le montant en litige pour frais d'avocat, les frais et les charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.
2° L'acquéreur assumera jusqu'au montant de son enchère le paiement de deux billets à ordre pour quatre cent seize 66 2/3 piastres chacun, datés le 28 avril 1887 et payables respectivement un et deux ans après leur date, et tirés par la défenderesse à son propre ordre et par elle endossés, portant intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de leur date jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété conformément avec la réclamation du plaignant, d'après un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, le 28 avril 1887; l'acquéreur assumera toutes les obligations du dit acte primitif, relativement aux frais d'avocat, d'assurance, etc.
3° Et la balance du prix d'adjudication (s'il y en a) comptant.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—26—juil 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur, formant l'encoignure des rues Milan et Peyroux, dans l'îlet borné par les rues Bertin et Prytanée, avec bâtisses et améliorations.

Walter R. Ronegro vs M. J. Andrus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,189—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bertin, Milan, Prytanée et Perrier, désigné comme lot numéro seize (16), dans l'îlet No 83, sur un certain plan dressé par A. B. Phelps, voyer, du 15 février 1849 et déposé en l'étude de L. T. Kenny, ancien notaire pour la paroisse Jefferson. Le dit lot de terre No 16 touche au lot No 15 et mesure 30 pieds de face à la rue Milan, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le dit lot No 16 formant le coin des rues Milan et Perrier, étant la même propriété acquise par le défendeur de John F. Lowe, par acte passé pardevant Alphonse V. Philips, notaire en cette ville, le 27 avril 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 26—juil 3,10,14

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de A. Q. Kennett—No 23,630.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Propriété commerciale de choix, faisant face aux rues Delta et Front, entre Canal et Gravier,
En face du débarcadère des paquebots de la côte du premier district, et touchant aux grandes maisons commerciales de E. Conery & Son, Jesse K. Bell, A. & B. Brewing Association.
La propriété est admirablement située pour le commerce des épiceries (grocery) et des fournitures de navires.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., G. G. Friedrichs, encanteur—bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, Nlle Orléans, il sera vendu à l'encan conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile, Division B, en date du 7 juin 1888, rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y sont attachés, ou qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 1 A, borné par les rues Canal, Gravier Delta et Front, désigné comme lot No 7, sur un plan de Louis H. Pilié, ancien voyer de ville, en date du 21 mai 1869, déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, conformément au dit plan, le dit lot mesure 26 pieds de face sur chacune des dites rues Delta et Front, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 9 pouces.
Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin en briques à trois étages solidement bâti, désigné par les Nos 11 rue Delta et 10 rue Front, et connu comme la maison populaire de l'ancienne raison sociale Kennett et Huey, (épiceries et fournitures de navires), il touche aux maisons d'affaires de Jesse K. Bell, MM. E. Conery & Son, A & B. Brewing Association, et est immédiatement opposé au 1er District Steam Packet Landing, est à proximité du chemin de fer Morgan N. O. & T. C. La location est une des plus désirables sur la levée et digne de l'attention des personnes désireuses d'une propriété d'affaire, soit pour occupation ou soit pour un placement sûr et spéculatif. La propriété est en bon état et présente une bonne apparence.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur; le crédit à un et deux ans pour des billets garantis spécialement par privilège de vendeur, portant intérêt à 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, .5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuites pour en forcer le paiement, il sera, en outre, tenu d'assurer la propriété pour plus que la portion à crédit fuse qu'au paiement final, il assumera en outre du prix de vente, le paiement des taxes dues et exigibles en 1888, il fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.
Acte de vente pardevant C. T. Soniat, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 juin—9 16 23 30 juil 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

DANS L'AFFAIRE DE LA

Liverpool and London and Globe Insurance Company
vs.
La Compagnie d'assurances Hope
De la Nouvelle-Orléans.

No 11,700—Cour de Circuit des Etats-Unis et District Est de la Louisiane.

Vente par le Receveur de

Propriétés de ville et d'habitations de valeur,

La "Chase" Cotton Yard and Pickery Property,

Adjacent la New Orleans Water Works, formant les coins des rues New Levee, Tchoupitoulas et Orange.
Vis-à-vis la Presse à coton Memphis et du dépôt de charbon de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
— Et —
Près de la Louisiana Electric Light and Power Company's Plant, et le River Front and Belt Railroad.
Un emplacement de valeur pour un vaste commerce ou une entreprise manufacturière. Aussi, des

Habitations de choix dans les paroisses Rapides et St-Martin.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St Charles dans la ville de la Nouvelle Orléans. Il sera vendu à l'enchère publique conformément à un décret de l'Hon. E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats Unis d'Amérique et du District Est de la Louisiane, signé le [illegible] 1888, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet désigné par le numéro municipal 59, borné par les rues Tchoupitoulas, Orange, Levée et Richard, mesurant comme suit:
Le lot No 1 mesure 95 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 93 pieds 5 pouces de profondeur et de face à la rue Orange la même profondeur sur la ligne le divisant de la propriété de la New Orleans Water Works Company sur 63 pieds 11 pouces 7 lignes le divisant du lot No 2.
Le lot No 2 mesure 300 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Orange, 300 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne le divisant de la propriété de la New Orleans Water Works Company sur 63 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en deux spacieux hangars en briques couverts en ardoises, servant à l'emmagasinement et compresser le coton.
Les installations, presse, etc., appartenant à la bâtisse, peuvent être achetées par conditions privées, mais ne seront pas compris dans la vente.
Pour affaires de pickery ou presse à coton, la localité est une des meilleures de la ville, étant adjacente aux plus grandes presses et à l'exportation. Elle est spécialement recommandée à ceux cherchant un emplacement de premier ordre.
2° Une certaine étendue de terre ou habitation, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, située dans la paroisse des Rapides, Etat de la Louisiane, sur la rive gauche et partie inférieure du Bayou Bœuf, et bornée par l'habitation anciennement connue comme la "Compton Lower Place," et plus bas par une partie de la dite habitation, et par une portion anciennement appartenant à la succession de Winder Crouch, et les terres de R. L. Tanner, et contenant, plus ou moins, 2212 (deux mille deux cent douze) acres, l'habitation ci-dessus décrite est située dans la partie inférieure de la paroisse Rapides, près du village de Cheneyville, étant une grande et desirable étendue de terre avec à peu près 720 acres défrichées. Elle a une bonne résidence, que que 14 ca ases et un vieux moulin, tout en bon état. La terre boisée est une forêt magnifique de cypre et de frêne.
3° Une certaine étendue de terre ou plantation, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la paroisse St-Martin, Etat de la Louisiane, sur ou près du lac Catahoula, contenant mille acres plus ou moins. Elle est bornée au nord par des terres ayant appartenu à Vinson et Marsist, au sud par des terres appartenant à la succession de John H. Thomas ou par des terres appartenant à ses héritiers.
La propriété ci-dessus décrite est située à environ 7 milles du village de St Martinville dans une section la plus pittoresque de l'Etat. Il y a environ 50 acres défrichés et la balance richement boisée.
Conditions—Comptant. Les acquéreurs déposeront 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et assumeront en sus de leurs enchères les taxes dues et exigibles en 1888 sur la propriété vendue.
Actes de ventes pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 juin—16,23,30—juil 7,14,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de A. Q. Kennett.

No 23,630—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Actions dans le La Variété et New Louisiana Jockey Club.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—JEUDI, 12 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre de l'Hon. W.T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 juin, 1888, et rendu dans la succession ci dessus intitulée, les sécurités ci-dessous désignées.
1. Une action du fonds capital de l'Association La Variété, valeur au pair $1500, d'après le certificat No 65, daté le 2 janvier, 1873.
2. Une action du fonds capital du New Louisiana Jockey Club, valeur au pair $100, d'après le certificat No 174, daté le 27 avril 1880.
Conditions—Comptant avant transfert.
30 juin—juillet 1 7 8 11 12

ÉTAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par ceci que le 28me jour de mai 1888, un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:
Bertha Mohr vs Edward Diefenthal—No 23,517.
Cette affaire ayant été entendue ce jour, présents J. N. Wilson Esq., pour appelant; Chs. S. Price, Esq., pour défendant, après avoir entendu l'évidence et les plaidoiries des avocats assignés par la Cour.
Il est ordonné, adjugé et décrété qu'un jugement soit rendu en faveur de Bertha Mohr, déboutant l'intervention et troisième opposition de Henry Stern & Co et contre Edward Diefenthal, son mari, pour la somme de trois mille huit cents dollars, avec reconnaissance de ses droits et privilèges sur propriété; et il est de plus décrété qu'il y ait séparation de propriété et de gains et acquêts entre la plaignante et son mari.
Les frais devant être payés par le défendeur.
Jugement rendu le 28 mai 1888.
Jugement signé le 1er juin 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 8eme jour de juin de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt huit.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 juin—4 a 30 j.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Chas F. Roeling vs. ses créanciers—No 24,183 Division C—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de Charles F. Roeling soit convoquée et ordonnée à être tenue devant F. B. Earhart, notaire, le 30me jour de juin 1888, qu'il soit maintenant ordonné et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire en cette ville, le SAMEDI, 4me jour d'août 1888, à 11 heures A. M., pour prendre en considération et déterminer sur l'application de Charles F. Roeling pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que Ernest Morel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nlle-Orléans, 29 juin 1888.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3juil—3f au 4 août

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

RUE ROYALE.

No 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

Une résidence et magasin à deux étages et demi.

Octavie White
vs
Althée White et als.

No. 24,117.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 4 août 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement rendu le 7 juin, 1888 et signé le 13 juin 1888, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et aussi en vertu de et conformément à un ordre signé le 29 juin 1888 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, Toulouse et St Pierre, mesurant, mesure française 30 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 125 pieds.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages et demi, désignée par le numéro municipal 150 avec un grand magasin au rez de chaussée, écurie, remise et entrée pour voitures, lieux d'aisance, citerne, hydrant au second étage deux chambres et grand salon, corridor et galerie, 4 chambres dans la bâtisse de la cuisine et 4 chambres au second étage.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans en billets de l'acquéreur pour être divisés en coupons si cela est requis, tirés par eux et endossés à leur propre ordre et datés à la date de la dite adjudication et portant un intérêt de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final, l'acte devant renfermer les clauses usuelles de non aliénation, les frais d'avocat à 5 pour cent sur le montant en cas de procédures pour le recouvrement du montant des dits billets ou toute partie de ceux ci, capital et intérêt, et les bâtisses devront être tenues constamment assurées contre toute perte par l'incendie jusqu'à paiement final des dits billets et la police d'assurance devra être transférée et délivrée au détenteur des billets comme garantie additionnelle du paiement des dits billets.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
11juil—1,7,14,21,28—4août

Propriété de valeur dans le Cinquième District.

Succession de Mary Phelps, veuve de James Whalen.

No 24,274—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Coin de la rue Market et l'Avenue Pacific.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 juin 1888, pour compte de la dite succession, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:
Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de cette ville, désignés par les Nos 8 et 9 bornés dans l'îlet 129 borné par les avenues Atlantic et Pacific et les rues Market et Jackson; le lot No 8 mesure 27 pieds 5 pouces de face à la rue Market sur 120 pieds de profondeur et face à l'avenue Pacific entre lignes parallèles, au pied américain. Les améliorations comprennent une résidence presque neuve avec quelques six chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc.
Etant la même propriété acquise par la décédée par achat de Manuel Abascal d'après un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire en cette ville, le 5 octobre 1885, enregistré au bureau des aliénations livre 121 folio 13.
Conditions—1/2 ou plus comptant et la balance à un an avec 8 0/0 intérêt, les clauses usuelles pour frais d'avocat et d'assurance.
Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 juin—26 30—7 11 21 28 juil

Propriété Améliorée
DE LA
PLUS GRANDE VALEUR
— DANS LE —
Deuxième District.

No 151 rue Quartier, entre St Claude et Remparts

Meubles, argenterie, etc.

Succession de Marie Louise Remy alias Juliette Michel

No 24 295—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 4 août 1888, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 28 juin 1888, pour compte de la succession ci-dessus la propriété des dits ci-dessous à savoir.
Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Quartier, Esplanade, Remparts et St. Claude, désigné par la lettre [illegible] d'après une esquisse par [illegible] d'Hémécourt sous voyer de ville, datée le 21 juin 1859, et mesurant d'après la dite esquisse 47 pieds de face à la rue Quartier 45 pieds 7 pouces et 4 lignes de large au fond et 38 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur, le tout en mesure américaine.
Les améliorations comprennent une résidence à deux étages avec quelque six chambres et une autre bâtisse de six chambres. Lieux d'aisance, citerne, etc., désignée par le numéro municipal 151 rue Quartier.
Termes et conditions—1/2 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à 1 an en un crédit d'un an, en billets de l'acquéreur garantis par privilège spécial et hypothèque, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente devra aussi contenir les clauses usuelles de non aliénation, 5 0/0 pour cent de frais d'avocat, etc. L'acquéreur devra tenir les bâtisses assurées pour un montant égal à celui du dit billet et assumer et payer les taxes de 1888. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Et en vertu de et conformément au même ordre, à 10 heures a. m. précises, le samedi, 4 août 1888, au No 151 rue Quartier entre St Claude et Remparts, il sera vendu un lot de meubles, argenterie, etc., d'après un inventaire enregistré à la Cour Civile de district.
Conditions—Comptant.
5 juin—30—juil 7 14 21 28—août 4

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriété sur la rue St. Louis.

Succession de Henry Steel.—No 6412.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 4 août 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 juin 1888, la propriété suivante, savoir—
Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris par la Promenade Carondelet les rues St. Louis, Roman et Prieur, mesurant 27 pieds de face à la rue St Louis sur 110 pieds de profondeur, **ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.**
Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant R. C. Stockton, notaire.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur.
1juil—1,7 14,21,28—4août

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage désirable dans le Quatrième District Nos 458 et 460 rue Locust et 396 rue Jackson.
10 Actions du fonds capital du Odd Fellow Hall Association.

Succession de John Purcell.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.—No 23,949.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 14 juillet 1888, à 11h. 1/2, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de ladite Cour, en date du 28 mai 1888, je procéderai à la vente de la propriété ci-après écrite, à savoir:
1° Deux certains lots de terre désignés par les Nos 3, 4 et 5 dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Seconde, Locust et Freret. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 25 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Locust sur une profondeur de 100 pieds.
Les améliorations comprennent une maison-cottage sur chaque lot, ayant 4 chambres et 2 cuves à chaque corps de logis, lieux d'aisance, etc., et portent les numéros municipaux 458 et 460 rue Locust.
2° Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, White et Franklin, mesurant 25 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, ayant deux chambres et un hangar fermé une grande cuve, écurie dans le fond du terrain, une grande allée pour charrette, etc., et portant le numéro municipal 396, rue Jackson.
Pour autres renseignements, voir le plan à la Bourse.
3° Dix actions du fonds capital du Odd Fellows Hall Association.
Conditions—Pour les actions comptant avant le transfert, et pour la propriété comptant.
Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1888. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
9 juin—9 16 23 30—7 14 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. P. Poupart vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,138—En vertu d'un ordre de vente, en date du 29 juin 1888, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Un lot de comptes ouverts d'après une liste enregistrée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—juil 6 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 24,338.—Division E.

Succession de Spencer Roan.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau, No 79 rue Bienville—MERCREDI, 11 juillet 1888, à 11 heures a. m., à la résidence de Mme Spencer Roan, sur la rue Lizardi, entre Robertson et Villeré, dans le Troisième District, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E" en date du 28 juin 1888, il sera vendu à l'encan, les propriétés mobilières ci-après décrites, appartenant à la susdite succession, à savoir—
Un wagon à quatre roues, une charrette à deux roues, quatre charrues, une herse, une mule baie brune, une jument baie, un lot de harnais, un lot d'outils de jardinier et autres. Aussi, un lot de meubles de maison.
Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant.
30 juin—30—juil 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Spencer Roan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E. No. 24,338.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville.—Le SAMEDI, 4 août 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E en date du 28 juin 1888, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, dépendant de la dite succession, à savoir—
1° Huit certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 678, borné par les rues Claiborne, Lizardi, Robertson et Egania. Les dits lots sont numérotés de un à huit inclusivement, se touchent et mesurent tout ensemble comme suit, à savoir: Deux cent treize (213) pieds quatre (4) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Lizardi sur une profondeur de cent douze (112) pieds onze (11) pouces et deux (2) lignes de face à la rue Claiborne, et cent treize (113) pieds quatre (4) pouces et trois (3) lignes sur la rue Robertson, au pied américain.
2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 580, borné par les rues Lizardi, Villeré, Egania et Robertson, la dite portion de terre mesure trente (30) pieds neuf (9) pouces et demi (1 1/2) lignes de face à la rue Lizardi. La même largeur dans le fond et cent trente (130) pieds dix (10) pouces et quatre (4) lignes de profondeur et de face à la rue Villeré, au pied américain.
Les améliorations comprennent un cottage en bois ayant deux chambres, un cabinet et galerie, une cuisine, une citerne et lieux d'aisance.
Conditions—Comptant.
Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1888 en sus du prix de leur adjudication et devront un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.
30 juin—juillet 7 14 21 28—4 août.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Résidence de Choix.

La grande et agréable résidence, No 60 rue de l'Esplanade, près Royale. Avec grand terrain faisant face à la rue Quartier.

Voisinage attrayant et embelli par les jolies résidences de MM. Xiques, Mague, Chalaron et autres.

SERA vendue à l'enchère, SAMEDI, le 21 juillet, à midi, à la Bourse, No 74 rue St-Charles.
Conditions—Un quart ou plus comptant, la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, 7 0/0 d'intérêt, et avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque, assurance, etc. Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire. Pour plus amples informations voir le plan exposé à la salle d'encan, à l'office des encanteurs.
MACON, PAUL & ROBINSON, Encanteurs.
11juil—11 21

Maison en bois et deux lots de terre, coin des rues Valence et St George.

Succession de Rosanna Henderson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 24,052.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 5 rue Carondelet—le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté le 12 juin 1888, il sera vendu à l'encan:
Deux terrains avec les améliorations, droits, servitudes y appartenant situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 104 borné par les rues Valence, St George, Gallia et Long, désignés par les Nos 16 et 17 sur un plan dressé par Arthur de Armas [illegible], voyer, mesurant chacun, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Valence sur 112 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 16 forme le coin des rues Valence et St George. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, hangar, etc.
Conditions—Comptant, l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1888. 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Chs. C. Préot, notaire.
7 juin—16, 23, 30—7 14 21 juillet

Propriété améliorée de valeur rue Dauphine, Troisième District.

Succession de Jean Pierre Jollet.

No 23 920—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, entre Commercial Place et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 juin 1888 et dans l'affaire ci-dessus des parties intéressées, il sera vendu à l'encan:
Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Grands Hommes, Dauphine, Bagatelle maintenant Bourbon, Casacalvo maintenant Royale et Bons Enfants maintenant St Antoine, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur, entre lignes parallèles de 127 pieds au pied américain. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques double à un étage, divisée en deux résidences, au coin des rues.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final. Ensemble avec les clauses usuelles, frais d'avocat, assurance, etc. L'acquéreur assumera le paiement des taxes exigibles en 1888.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.
14 juin—14 16 23 30 juil 7 14 21

Actions à l'encan.

Succession de William Hart.

No 24,229—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 5 juillet 1888, il sera vendu à l'encan:
Une action du fonds capital du Produce Exchange de la Nlle-Orléans.
Une action du fonds capital du Mechanics & Lumbermen's Exchange de la Nlle-Orléans.
Conditions—Comptant avant le transfert.
6juil—6 14 21

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un beau site pour bâtir.

Trois terrains coin des rues Carondelet et Thalia, à l'encan, à crédit.

Dans l'affaire des mineurs Duncan F. Kenner, Jr.

No 21,664.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 juin 1888, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur, à savoir:
Trois lots de terre dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St Charles, Thalia et Melpomène, désignés par les lettres F. G. et H., sur un plan de Pilié, déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 126 pieds 9 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.
Le lot H forme l'encoignure des rues Carondelet et Thalia.
Ces terrains ci dessus sont par leur plaisant et attractif voisinage, un site exceptionnel pour une ou plusieurs jolies résidences.
Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de un ou deux ans à partir du jour de la vente. L'acquéreur fournissant des billets pour cent par an avec privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1888 et un dépôt de 10 pour cent sera exigé sur le lieu de la vente.
Actes de vente par devant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 juin—12 23,30—juil 7,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'encoignure à l'angle des rues Shellroad et Clara.

Succession de M. S. Muney.

No 22,729—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 21 juin 1888, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après désignée, savoir:
Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Clara et Euphrosine et le Nouveau Chemin Coquille, désigné comme le terrain No 8 et mesurant 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de façade sur le Nouveau Chemin Coquille; 31 pieds 8 pouces et 2 lignes de façade rue Euphrosine; 107 pieds 3 pouces de profondeur du côté de la rue Clara et 103 pieds et 7 pouces de profondeur et formant l'angle du dit Nouveau Chemin Coquille et des rues Clara et Euphrosine. Les améliorations comprennent une maison double à un étage en bois, cuisine, etc. La situation en est excellente pour affaires, étant près de la gare du Chemin de fer Jackson, du Pont Magnolia et de la fonderie Galvanisée, etc.
Conditions—Comptant, ainsi que le paiement de toutes les taxes de 1888 et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant P. L. Fourchy, notaire.
24 juin—24 juil 7 14 21 28